



Conseil général  
de la Sarthe



- **COMMISSION LOCALE  
D'INFORMATION DU SITE IONISOS A  
SABLE SUR SARTHE.**

- **REUNION DU 21 janvier 2016**





# ORDRE DU JOUR

- Rappel du contexte réglementaire
- Quelques définitions
- Composition et missions de la CLI
- Présentation de Ionisos
- Présentation de l'ASN et réglementation des Installations Nucléaires de Base
- Budget et reconduction adhésion ANCCLI



# Contexte réglementaire

- **Loi 2006-686 du 13 juin 2006 relative à la transparence et à la sécurité en matière nucléaire**
- **Décret 2008-251 du 12 mars 2008 relatif aux CLI auprès des installations nucléaires de base**
- **Sur toute INB, doit être instituée une commission locale d'information (CLI), dont les membres sont désignés par arrêté du président du conseil départemental**
- **Textes de loi communs à toutes les INB**



# Quelques définitions

- **Sécurité nucléaire: sûreté nucléaire, radioprotection, prévention et lutte contre malveillances**
- **Sûreté nucléaire: mesures relatives à conception, construction, fonctionnement et démantèlement des installations nucléaires de base**



- **Définition d'une installation nucléaire de base (INB):**
  - Réacteurs nucléaires
  - Installations de préparation, d'enrichissement, de fabrication, de traitement ou d'entreposage de combustibles nucléaires ou de déchets radioactifs
  - Installations contenant des substances radioactives ou fissiles
  - Accélérateurs de particules



- **Radioprotection: protection contre les rayonnements ionisants**
- **Transparence en matière nucléaire: dispositions prises pour garantir le droit du public à une information fiable et accessible**



# Membres de la CLI

- conseil départemental
- conseil régional
- conseils municipaux et communautaires
- parlementaires
- associations de protection de l'environnement
- représentants des intérêts économiques
- syndicats de salariés
- professions médicales
- personnes qualifiées dans les domaines de la sécurité nucléaire ou de l'information



Conseil général  
de la Sarthe

# Participants avec voix consultative

- **Autorité de sûreté nucléaire (ASN)**
- **Services de l'État (DREAL, ARS)**
- **Ionisos**





Conseil général  
de la Sarthe

# Missions de la CLI

- Mission générale de suivi, d'information et de concertation en matière de sécurité nucléaire et d'impact des activités sur les personnes et l'environnement
- Peut faire réaliser des expertises et des mesures
- Diffusion des résultats de ses travaux



- Est tenue informée par l'exploitant, l'ASN et les services de l'État (communication de documents, incidents...). Le rapport annuel élaboré par l'exploitant lui est présenté:
- Incidents et accidents éventuels
  - Nature et résultats des mesures des rejets dans l'environnement
  - Nature et quantité des déchets stockés sur site et mesures destinées à les limiter



Conseil général  
de la Sarthe

# Présentation par Ionisos du groupe et de l'unité de Sablé sur Sarthe (M. Christoph Herkens )



Conseil général  
de la Sarthe

# Présentation de l'ASN et réglementation des Installations Nucléaires de Base (M. Pascal Guillaud)



Conseil général  
de la Sarthe

# Proposition de budget 2016

Dépenses		Recettes	
objet	montant	financeurs	montant
adhésion ANCLI	1 000 €	ASN	1 000 €
frais fonctionnement	560 €	CD	560 €
total	1 560 €	total	1 560 €